



REGLEMENT DES DEGRES

LE DEGRE 1

Applicable au 1^{er} janvier 2008

SOMMAIRE

I - ORGANISATION GENERALE

Art 1.1 - Session d'examen	2
Art 1.2 - Inscription	2
Art 1.3 - Les Degrés	2
Art 1.4 - Jury	2
Art 1.5 - Validation	2
Art 1.6 - Conditions générales, tenue.....	3
Art 1.7 - Harnachement	3

II - DEGRE 1

PREAMBULE	3
Art. 2.1 - Test de connaissances théoriques	3
A - Déroulement	3
B - Évaluation.....	3

Art. 2.2 - Test de pratique autour du poney / cheval.....	3
A - Compétence à évaluer	3
B - Déroulement	3
C - Epreuve 1	3
D - Epreuve 2	4
E - Epreuve 3.....	4
F - Durée	4
G - Évaluation.....	4
Art. 2.3 - Test de soins aux chevaux	4
A - Déroulement	4
B - Évaluation	4
Art. 2.4 - Test de pratique équestre.....	4
A - Compétences à évaluer	4
B - Déroulement	4
C - Contrats	5
D - Évaluation	5
2.5 - Procès-verbal d'examen Degré 1.....	6

OBJECTIFS

- ▶ Harmoniser l'évaluation des acquis par des références nationales homogènes sur tout le territoire de la France.
- ▶ Proposer aux cavaliers des objectifs d'évaluation de ces acquis dans le cadre de sessions organisées par les CRE et jugées par des cadres techniques d'état.
- ▶ Offrir un projet d'approfondissement de leurs connaissances et compétences à des cavaliers motivés par la validation formelle de leurs acquis.
- ▶ Valoriser et valider des compétences en rapport direct avec l'autonomie pour le Degré 1 et plus transversales d'homme de cheval pour le Degré 2.
- ▶ Proposer une filière d'examen validant des compétences étendues utiles pour les futurs propriétaires et les futurs professionnels.
- ▶ Mettre en place des Degrés fédéraux correspondant au niveau d'entrée des UC équitation des diplômés d'état.

I - ORGANISATION GENERALE

Les Degrés organisés en Métropole ou dans les DOM TOM sont ouverts aux cavaliers titulaires de la licence pratiquant FFE en cours de validité et des pré-requis suivants :

- ▶ être titulaire d'un Galop 4 pour le Degré 1,
- ▶ être titulaire d'un Galop 7 de cavalier pour le Degré 2.

Art 1.1 - Session d'examen

Les organisateurs d'un Degré sont soit la FFE, soit un CRE.

L'organisateur remplit une Déclaration Unique de Session d'Examen, DUSE, en précisant le niveau, la date et le lieu, le montant des droits d'examens, ainsi que le nombre maximum de places ouvertes aux inscriptions.

La DUSE permet d'inscrire la session d'examen dans la liste des sessions de Degrés organisés, consultables sur www.ffe.com.

Art 1.2 - Inscription

Le club inscrit ses candidats sur www.ffe.com. Un candidat peut être inscrit à l'ensemble des tests de l'examen ou seulement à celui ou ceux qu'il choisit.

Les droits d'inscription à l'examen, mentionnés dans la DUSE, sont fixés par l'organisateur et lui reviennent en totalité.

Art 1.3 - Les Degrés

L'ensemble des Degrés constitue un dispositif avec trois niveaux :

- ▶ Degré 1,
- ▶ Degré 2,
- ▶ Degré 3.

Le règlement 2008 comprend les Degrés 1 et 2.

Le Degré 3 sera proposé en 2009.

Chaque Degré est indépendant et ne nécessite pas la validation du ou des Degrés qui le précèdent.

Art 1.4 - Jury

A - Composition

Les examinateurs doivent être titulaires de la licence pratiquant FFE de l'année en cours.

Le jury est placé sous la présidence du représentant de la DTN ou d'un CTS.

Le Président constitue le jury et répartit ses membres dans les différents ateliers.

L'examen est validé par le CRE à l'aide de son code examinateur.

B - Prérogatives

Le Président de jury a toutes les prérogatives définies dans le Règlement des compétitions.

Il peut décider à tout moment de suspendre le déroulement des épreuves, notamment pour des raisons de sécurité.

En cas d'incident survenu sur un test, rapport est fait au Président de jury qui peut exclure de l'examen toute personne troublant le bon déroulement de la session d'examen.

La décision du Président de jury est sans appel.

Art 1.5 - Validation

Les Degrés sont divisés en plusieurs tests :

- ▶ 4 tests pour le Degré 1 : connaissances théoriques, pratique autour du poney / cheval, soins, pratique équestre,
- ▶ 5 tests pour le Degré 2 : connaissances théoriques, pratique autour du poney / cheval, soins, test de pratique équestre sur le plat, test de pratique équestre à l'obstacle.

Le candidat doit acquérir chacun des tests. Lorsqu'il a obtenu l'ensemble des tests, il est titulaire du Degré.

Le CRE organisateur enregistre les tests acquis. Le degré est décerné si tous les tests sont obtenus dans les 12 mois.

Le CRE, organisateur du dernier test obtenu, valide le Degré.

Si le candidat n'obtient qu'un ou plusieurs tests mais pas la totalité du Degré présenté, le CRE organisateur enregistre les tests acquis afin que le candidat puisse s'inscrire à une autre session en conservant le bénéfice du ou des tests acquis.

Un test acquis est valable durant **24 mois**.

Art 1.6 - Conditions générales, tenue

Les conditions générales d'organisation et de déroulement des tests sont conformes au Règlement des compétitions Club.

Art 1.7 - Harnachement

A - Tests d'équitation du Degré 1

Il peut être exécuté avec tout type de selle et avec les embouchures autorisées pour l'épreuve de cross en concours Club et Ponam, cf. planche des embouchures pour catégories Club et Ponam des Dispositions Générales du Règlement des compétitions 2008.

B - Tests d'équitation du Degré 2

Les enrênements sont interdits à la détente et pendant les épreuves.

- ▶ Test sur le plat : embouchures conformes aux Dispositions spécifiques Dressage pour les épreuves Amateur. Cravache de dressage autorisée. Protections autorisées. Gants obligatoires.
- ▶ Test sur l'obstacle : embouchures conformes aux Dispositions spécifiques CSO pour les épreuves Club.

II - DEGRE 1

Capacité d'aller à poney / cheval

PREAMBULE

Le Degré 1 valide des connaissances et des compétences de base qui permettent une pratique autonome de l'équitation sur un poney / cheval dressé et adapté à son niveau.

Il se compose de 4 tests :

1. Test de connaissances théoriques,
2. Test de pratique autour du poney / cheval, PAC,
3. Test de soins aux chevaux,
4. Test de pratique équestre.

Art. 2.1 - Test de connaissances théoriques

A - Déroulement

Le candidat répond à un questionnaire à choix multiples de 30 questions portant sur le programme suivant :

- ▶ les allures (généralités),
- ▶ les robes, les marques et les différentes parties du poney / cheval,
- ▶ notions d'alimentation : différents aliments, repas, abreuvement, besoins,
- ▶ soins courants du poney / cheval, règles d'hygiène, signes de maladie,
- ▶ règles de sécurité autour et sur le poney / cheval,
- ▶ code de la route et de courtoisie sur route et en campagne,
- ▶ connaissances éthologiques de base du poney / cheval : monde sensoriel, organisation sociale, mode de communication, rythme de vie, conséquences de la domestication,
- ▶ les différentes disciplines équestres,
- ▶ terminologie équestre (aides, accord et indépendance des aides, assiette, contact, impulsion, transition...) et culture autour du poney / cheval.

B - Évaluation

Le test est acquis avec un minimum de 20 réponses correctes.

Art. 2.2 - Test de pratique autour du poney / cheval

A - Compétence à évaluer

Etre capable d'aller chercher ou de ramener un poney / cheval au box, en stabulation ou en pâture, de le préparer, de le présenter en main et d'effectuer des exercices à la longe et en main.

B - Déroulement

Le test se compose de trois épreuves qui peuvent s'enchaîner.

C - Epreuve 1

- ▶ Attacher un poney / cheval, préparer un poney / cheval.
- ▶ Aller chercher ou rentrer un poney / cheval au box, en stabulation, en pâture.

D - Epreuve 2

- ▶ Présenter seul et sans aide extérieure son poney / cheval en main à l'arrêt, au pas et au trot en filet ou en licol :
 - soit en triangle, type Modèles et allures,
 - soit en ligne, type visite vétérinaire.

Le candidat tire au sort le type de présentation à effectuer.

E - Epreuve 3

- ▶ Enchaîner un parcours imposé à effectuer poney / cheval en main ou à la longe et comportant :
 - un reculer de 2 mètres dans un couloir balisé avec le poney / cheval en main,
 - le passage sur une bâche lourde ou une passerelle avec le poney / cheval en main,
 - la mise et le maintien sur un cercle de 6 m minimum du poney / cheval à la longe, au pas, au trot et à l'arrêt, aux deux mains.

F - Durée

15 minutes

G - Évaluation

Pour chaque épreuve évaluée, le jury émet un avis : acquis ou non acquis.

Les trois épreuves doivent être acquises pour que le test soit validé.

Art. 2.3 - Test de soins aux chevaux

A - Déroulement

Le candidat tire au sort une épreuve à réaliser devant le jury. Chaque épreuve, de 1 à 7, est composée de deux parties.

	Partie 1	Partie 2
1	Mettre une couverture, l'enlever.	Curer et graisser les pieds.
2	Doucher les membres, bouchonner, utiliser le couteau de chaleur	Faire un box, vider les crottins et la paille sale, étaler la paille propre et nettoyer l'abreuvoir.
3	Entretien un filet, le démonter, le nettoyer, le graisser, le remonter.	Ajuster un filet à un poney / cheval.
4	Entretien une selle	Toiletter
5	Effectuer un pansage complet	Mettre des guêtres aux antérieurs.
6	Préparer un poney / cheval pour le transport, mettre des protections de transport.	Inspecter le corps et les membres
7	Raccourcir une crinière	Mettre des bandes de polo.

B - Évaluation

Pour chacune des parties 1 et 2, le jury émet un avis : acquis ou non acquis.

Les deux parties doivent être acquises pour que le test soit validé.

Art. 2.4 - Test de pratique équestre

A - Compétences à évaluer

Etre capable de présenter en autonomie son poney / cheval sur un parcours comportant des exercices imposés permettant de valider le contrôle de la direction, des allures et de la vitesse en conservant un équilibre stable et un contact moelleux avec son poney / cheval.

B - Déroulement

Le parcours se déroule de préférence sur un terrain d'extérieur, de type spring-garden ou PTV, parcours en terrain varié, permettant de voir l'ensemble de l'exécution du candidat.

Il peut se dérouler sur un terrain combinant une partie carrière et une partie extérieur, mais en aucun cas sur une carrière uniquement.

Le parcours doit faire l'objet d'une reconnaissance officielle et d'un plan consultable précisant les contrats et leur matérialisation. Le cavalier peut être aidé par son enseignant ou une personne désignée par lui par des indications portant uniquement sur le ou les contrats à réaliser sans autres indications. Des conseils portant sur l'exécution sont éliminatoires pour le test.

Le candidat dispose d'un temps défini pour effectuer son parcours.

Si le temps est dépassé, le test n'est pas validé.

Le parcours doit comporter 20 exercices ou contrats.

C – Contrats

Contrats d'allure	
1.	Zone de pas
2.	Zone de trot assis
3.	Zone de galop de 200 m minimum
4.	Zone d'immobilité au milieu du parcours

Contrats de contrôle de la vitesse et des allures:	
5.	Zone de 10 m, entrer au pas / sortir au galop à droite
6.	Zone de 10 m, entrer au pas / sortir au galop à gauche
7.	Zone de 15 m, entrer au galop à droite / sortir au galop à gauche
8.	Zone de transition galop trot
9.	Zone de transition trot pas
10.	Contrôler le galop dans l'enchaînement de deux obstacles isolés.

Contrats de conduite :	
11.	Slalom au trot sur un zig zag entre 4 barres au sol espacées de 5 mètres.
12.	Cercle de 15 m au galop assis à gauche avec balisage.
13.	Cercle de 15 m au galop assis à droite avec balisage.

Contrats liés à la stabilité de l'équilibre du cavalier	
14.	Stabiliser son équilibre sur un saut au trot de 50cm.
15.	Stabiliser son équilibre sur un saut au galop de 50cm
16.	Stabiliser son équilibre lors de l'enchaînement de 2 obstacles isolés au galop
17.	Stabiliser son équilibre lors du franchissement d'un contre-haut de 50 cm maximum au galop ou d'un plan incliné en montant au trot.
18.	Stabiliser son équilibre lors du franchissement d'un contre bas de 50 cm maximum au trot ou d'un plan incliné en descendant au pas.

Contrats à définir en fonction du site	
passage de qué, ramassage, branches basses ...	
19.	
20.	

Les distances proposées sont des distances moyennes correspondant à des contrats adaptés à des chevaux de club. Il convient de les adapter en particulier dans le cas de poneys B ou C.

D - Évaluation

Le candidat est évalué sur chaque contrat, sur sa réalisation et son exécution suivant les critères d'orientation du jugement définis pour chacun : -- / - / + / ++.

2.5 - Procès-verbal d'examen Degré 1

A - Évaluation du test 1 : Connaissances théoriques

Test Connaissances	NON ACQUIS	ACQUIS
Nombre de réponses correctes	19 et moins	20 et plus

B - Évaluation du test 2 : Pratique Autour du Poney / cheval, PAC

Épreuve 1		Idées directrices	
Attacher un poney / cheval	Respecte la sécurité, nœud d'attache		
Préparer un poney / cheval	Place correctement le matériel, procédure adaptée pour brider, respecte la sécurité		
Aller chercher ou ramener un poney / cheval	Aborde ou lâche le poney / cheval en sécurité, met ou enlève le licol de manière adaptée, placement et aides corrects		
Évaluation épreuve 1		NON ACQUIS	ACQUIS
Épreuve 2			
Présenter un poney / cheval en main (tirage au sort ligne ou triangle) à l'arrêt au pas et au trot.	Respecte la sécurité et s'adapte aux réactions du poney / cheval, place le poney / cheval de manière adéquate, reste à la bonne place en mouvement, tient correctement les rênes ou la longe, évolue en gardant le parallélisme avec le poney / cheval, présente avec activité mais contrôle		
Évaluation épreuve 2		NON ACQUIS	ACQUIS
Épreuve 3			
Présenter un reculer en main	Obtient un reculer droit, s'adapte au poney / cheval, dosage, clarté		
Présenter le passage d'une bête ou passerelle en main	Franchit en sécurité, conserve le poney / cheval droit, s'adapte au poney / cheval, dosage, clarté		
Longer	Tenue de la longe et de la chambrière, s'adapte, se place, comportement, clarté,		
Évaluation épreuve 3		NON ACQUIS	ACQUIS

Test PAC	NON ACQUIS	ACQUIS
Nombre d'épreuves acquises	1 ou 2 parmi 1, 2 et 3	Epreuves 1 + 2 + 3

C - Évaluation du test 3 : Soins aux chevaux

Epreuve tirée au sort 1 ou 2 ou 3 ou 4 ou 5 ou 6 ou 7

GRILLE D'EVALUATION SOINS AUX CHEVAUX		
Partie 1		
Effectue les gestes justes Utilise une procédure adaptée et sécurisée		
Évaluation partie 1	NON ACQUIS	ACQUIS
Partie 2		
Effectue les gestes justes Utilise une procédure adaptée et sécurisée		
Évaluation partie 2	NON ACQUIS	ACQUIS
Test Soins	NON ACQUIS	ACQUIS
Nombre de parties acquises	Partie 1 ou 2	Partie 1 + 2

D - Évaluation du test 4 : Pratique équestre

Contrat		Idées directrices	--	-	+	++
1	Zone de pas	Maintient l'allure, liant, décontraction				
2	Zone de trot assis	Attitude, fonctionnement				
3	Zone de galop	Décontraction liant contrôle stabilité				
4	Zone d'immobilité	Maintient l'immobilité, décontraction				
5	Zone pas / galop à droite	Départ sur le bon pied, sobriété, efficacité				
6	Zone pas / galop à gauche	Départ sur le bon pied, sobriété, efficacité				
7	Zone galop / galop	Bon pied, efficacité sobriété, qualité de la transition				
8	Zone de transition galop trot	Contrôle, liant				
9	Zone de transition trot pas	Contrôle, liant				
10	Zone enchaînement de deux obstacles	Contrôle de la vitesse				
11	Slalom au trot	Fluidité, orientation, regard				
12	Cercle de 15 m au galop à gauche	Conserve le galop fluidité, orientation, regard				
13	Cercle de 15m au galop à droite	Conserve le galop, fluidité, orientation, regard				
14	Saut au trot	Equilibre, liant				
15	Saut au galop	Equilibre, liant				
16	Enchaînement de 2 obstacles	Stabilité de l'équilibre				
17	Plan ascendant ou contre-haut	Stabilité de l'équilibre				
18	Plan descendant ou contre-bas	Stabilité de l'équilibre				
19						
20						

Notes d'ensemble*						
Attitude, fonctionnement du cavalier						
Emploi des aides, correction et accord						
Impulsion, contrôle de la vitesse et/ou de l'allure						
Décontraction aisance						
Sécurité						
*les notes d'ensemble sont essentielles dans l'évaluation du cavalier						
Profil global	NON ACQUIS			ACQUIS		

TEST PRATIQUE EQUESTRE	NON ACQUIS	ACQUIS
-------------------------------	-------------------	---------------

RECAPITULATIF EVALUATION DEGRE 1		
Test Connaissances	NON ACQUIS 19 bonnes réponses et moins	ACQUIS 20 bonnes réponses et plus
Test PAC	NON ACQUIS 1 ou plusieurs épreuves du test non acquises	ACQUIS Toutes les épreuves du test acquises
Test Soins	NON ACQUIS 1 ou plusieurs épreuves du test non acquises	ACQUIS Toutes les épreuves du test acquises
Test Équitation	NON ACQUIS	ACQUIS
DEGRE 1	NON ACQUIS	ACQUIS